

PDV= plan de licenciements collectifs à Facilit'rail

Après le PDV à Newrest Wagons-Lits qui à supprimer 158 postes sur 1291. Le comité d'établissement de Facilit'rail Montparnasse le 12 septembre 2016 a reçu une première information en vue de consultation sur un projet de **Plan de Départs Volontaires (PDV)** qui a pour objectif de supprimer 109 postes à Facilit'rail France sur 467.

Le comité d'entreprise de Facilit'rail International (Gare du Nord) à lui aussi reçu une première information le 27 septembre 2016 sur un PDV qui supprime 57 postes sur 229.

Les négociations des PDV à Facilit'rail France et International ainsi que les procédures de consultation des instances du personnel (CCE, CE, CHSCT) vont maintenant débuter.

Décomposées en 2 étapes, elles consistent à :

1) Livre II :

Il va permettre de connaître les raisons économiques qui conduisent à la restructuration de l'entreprise et des établissements et montrer pourquoi certains postes « devraient être impactés ».

Il doit expliquer la structure et l'organisation du travail avant et après, pourquoi certaines fonctions « seraient en trop » et indiquer les reports des charges de travail.

Ce point est important car les salariés qui restent sont souvent les oubliés de cette procédure.

2) Livre I :

Il détaille toutes les actions mises en place par l'entreprise et indique les conditions de départs.

C'est à ce moment qu'il nous faudra améliorer toutes les mesures prévues dans l'accord PDV.

Toutes les conditions concernant les mobilités internes, externes, géographiques, les départs volontaires, les départs à la retraite pendant la période du PDV (conditions financières, formations, congés exceptionnels, frais de déménagement, aide au logement, etc.) sont prévues dans ces accords mais restent à les faire évoluer dans les négociations à venir.

Notre inquiétude c'est aussi l'avenir des salariés qui restent !

La question fondamentale est de savoir comment les salariés vont continuer à travailler en toute sécurité avec de bonnes conditions de travail en étant moins nombreux donc en travaillant plus !

Il nous faudra avoir rapidement des garanties sur la viabilité industrielle des différents établissements après la réorganisation.

Nous avons la crainte que le personnel commercial de bord n'aura pas sur les bars TGV le matériel ainsi que de la marchandise à vendre.

Pour l'Union
Le secrétaire général
Jean-Marc Staub